

Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

STPE SOCIETE NOUVELLE
ZONE INDUSTRIELLE
RUE DU GRAND PRÉ

51140 Muizon

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
28/02/2025	F01250200345	411994	F01250200345	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	Tinqueux					
PJMORXE350	MORTIER 0/1 CEM2 350	6.5	M3	141.00	916.50	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	6.5	UN	1.50	9.75	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	6.5	UN	2.50	16.25	20 %

Mode de règlement : VIREMENT

Echéance : 15/04/2025

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	942.50 €
Total TVA :	188.50 €
Total TTC :	1,131.00 €
RESTE A PAYER :	1,131.00 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01250200345	F01250200345	28/02/2025	411994	STPE SOCIETE NOUVELLE

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 199403 Tiqueux						
25/02/2025	004411148	411994	PJMORXE350	MORTIER 0/1 CEM2 350	6.5	M3